

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 17

Artikel: Influence de l'abus des liqueurs fortes sur la marche de la civilisation : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au 4 pour %, à la naissance de Jésus-Christ, vaudrait aujourd’hui, nombre rond :

577,000,000,000,000,000,000,000,000 fr.

Somme qui, partagée entre les mille millions d'habitants de notre terre donnerait pour chacun :

577,000,000,000,000,000,000 fr.

Aux fractions que nous avons négligées, on donnerait une dot de 50,000 fr. à toutes les filles du monde qui sont encore à marier, et les miettes qui tomberaient vaudraient bien la peine d'être ramassées.

Et cependant, à plusieurs points de vue, tout cet argent ne vaut pas une bonne récolte de froment !

Cet article étant déjà assez long, nous parlerons prochainement de choses admirables et *possibles* qu'on peut faire avec un sou donné de bon cœur; ce qui nous obligera à indiquer les diverses manières dont on peut placer son argent, à parler entre autres, ce qui peut paraître singulier, des sociétés de secours mutuels, et nous four-nira l'occasion de prédire d'une manière sûre quand se fondera la société de secours mutuels pour les femmes, institution à laquelle quelques personnes paraissent tenir beaucoup. S. BLANC.

S. BLANC.

Influence de l'abus des liqueurs fortes sur la marche de la civilisation.

Il est démontré depuis longtemps que l'abus prolongé des liqueurs est une cause de misère, matérielle et morale, pour ceux qui y sont adonnés, et que cet abus réagit d'une manière générale sur le développement intellectuel des peuples. Nous nous rappelons avec plaisir des séances si intéressantes que M. le docteur Burnier a consacrées à l'examen de cette question, dans les cours publics donnés il y a deux ou trois ans à l'hôtel de ville de Lausanne. M. Burnier nous montre alors que le vin, ce liquide si généreux et si bien-faisant lorsqu'il est employé modérément, devient un véritable poison lorsqu'il est pris journalièrement à dose un peu forte. L'ébranlement du système nerveux, l'apathie, l'obscurcissement de toutes les fonctions intellectuelles, l'abaissement des sentiments de dignité, et finalement la mort prématurée, tel est le tableau, bien incomplet, de tous les maux produits par l'abus du vin et à plus forte raison des liqueurs alcooliques. Il nous a paru intéressant de résumer ici les conclusions de séances données l'année dernière aux ouvriers de Paris par M. le docteur Bouchardat. Si elles s'appliquent essentiellement à l'emploi abusif des liqueurs fortes, elles peuvent s'appliquer aussi à l'abus du vin, et, à ce titre, elles ne sont pas déplacées dans notre pays.

« Je vais maintenant établir ce que j'ai annoncé dans le commencement de ces leçons, que les progrès de l'humanité seraient non-seulement entravés par l'abus des liqueurs fortes, mais encore qu'une marche rétrograde serait imminente si l'on ne portait remède à ce fléau.

Amyot a dit avec autant d'énergie que de raison : « Un ivrogne n'engendre rien qui vaille. » Sans doute, cette règle absolue présente d'heureuses exceptions, mais on ne saurait méconnaître qu'elle est vraie dans bien des conditions ; en effet, les fausses couches sont beaucoup plus fréquentes chez les alcoolisées que dans les conditions normales ; la mortalité des nouveaux-nés des ivrognes dépasse de beaucoup la moyenne ; toutes choses égales, les maladies nerveuses sont beaucoup plus fréquentes chez les descendants des ivrognes que chez les descendants des personnes sobres. Et ces maladies, combien ne sont-elles pas plus communes dans un ménage qui en subit si souvent les atteintes par suite de la passion alcoolique contractée par son chef ? On hérite souvent des goûts et des habitudes de ses ascendans, l'ivrognerie n'est pas exempte de cette loi d'hérédité.

Combien toutes ces causes réunies doivent agir pour arrêter la marche ascendante de l'humanité, ou pour conduire fatallement au remplacement de ces races qui se dégradent par des races vierges de ces causes de dégénérescence physique et morale.

Je viens de parler de races non encore atteintes par ce fléau de la civilisation, mais ne croyez pas que les plus incultes en soit exemptes. Un médecin des plus distingués, M. Rufz, qui a exercé aux Antilles, attribue les trois quarts des morts prématurées des noirs à l'abus du tafia; plusieurs peuplades de l'Amérique disparaissent au contact de notre civilisation, parce qu'elles n'ont pris d'elle que le goût pour les liqueurs fortes, et elles sont décimées par les alternatives de la privation des choses nécessaires à la vie et l'abus de l'alcool.

Il est certaines contrées de l'Europe dans lesquelles les maux de l'alcoolisme ont pris de telles proportions, qu'il est urgent d'y porter un prompt et énergique remède.

Les choses en sont arrivées aujourd'hui, dit M. Magnus Hus, à un tel point, que si les moyens énergiques ne sont pas employés contre une habitude aussi fatale, la nation suédoise est menacée de maux incalculables. Le danger que fait courir l'alcoolisme à la santé physique et intellectuelle des populations scandinaves n'est pas une de ces éventualités plus ou moins probables. C'est un mal présent dont on peut étudier les ravages sur la génération actuelle... Il n'y a plus moyen de reculer devant l'application des mesures à prendre, dussent ces mesures léser bien des intérêts; mieux vaut-il se sauver à tout prix que d'être obligé de dire : *Il est trop tard.*

Ecoutez M. Jules Simon dans son admirable livre, *l'Ouvrière* :

« Les habitudes d'ivrognerie sont telles dans plusieurs villes de fabrique, et elles entraînent une telle misère, que l'ouvrier est absolument incapable de songer à l'avenir. Le jour de paie, on lui donne en bloc l'argent de sa semaine ou de sa quinzaine. Il n'attend

même pas le lendemain ; si c'est un samedi, il se jette le soir dans les cabarets, il y reste le dimanche, quelquefois encore le lundi. Bientôt il ne reste plus que les deux tiers ou la moitié de ce salaire si péniblement gagné. Il faudra manger pourtant. Que deviendra la femme pendant la quinzaine qui va suivre ? Elle est là à la porte, toute pâle et gémissante, songeant aux enfants qui ont faim. Vers le soir, on voit stationner devant les cabarets des troupeaux de ces malheureuses qui essayent de saisir leur mari, si elles peuvent l'entrevoir, ou qui attendent l'ivrogne pour le soutenir quand le cabaretier le chassera, ou qu'un invincible besoin de sommeil le ramènera chez lui. A Saint-Quentin, plusieurs de ces détaillants ont été pris pour ces femmes d'une étrange pitié ; elles enduraient le froid et la pluie pendant des heures ; ils leur ont fait construire une sorte de hangar devant la maison. Ils ont même mis des banes. La salle où les femmes viennent pleurer fait désormais partie de leurs bouges. »

Oui, j'ai besoin de le redire ici, de l'avis des philosophes, des médecins, de tous les observateurs, l'ivrognerie est devenue, dans toute notre Europe, la plus grande cause de la misère. Or, la misère est la plus grande cause de mort prématurée. C'est par la différence de l'aisance que l'hygiène a réalisé, depuis le commencement de ce siècle, tant de progrès ; il est vrai que l'ivrognerie, en abrutissant les hommes, quand elle ne tue pas, diminue l'adresse, la force, la constance au travail, l'intelligence, la prévoyance, la moralité, l'esprit de famille, et par toutes ces causes l'aisance générale, qui est la pierre angulaire sur laquelle s'appuie l'hygiène progressive. Ajoutons qu'on comprend difficilement qu'un peuple, abusant des alcooliques, puisse conquérir ou *conserver* la liberté sur laquelle est fondée l'égalité devant la loi, source de tout progrès social. »

(*La suite au prochain numéro.*)

(Place Vendôme 26.)

Paris 12 mars 1864.

A M. l'éditeur du *Conteur Vaudois*.

Monsieur,

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'article, sans signature, qui se trouve dans votre numéro du 27 février, sur la Revalescière.

C'est spirituel, mais malheureusement pour l'écrivain, ce n'est pas vrai ! L'article est basé sur ce qu'a dit M. Payen, M. le docteur Chatelain, qui proclament la farine de lentilles. Un de vos voisins, ou voisines, nous ne savons pas si c'était un homme ou une femme, A.-O. Mathey, du Locle, proclamait l'autre jour sur la bonne feuille de sa localité, la fève de cochon, au lieu de lentilles ! Il y a eu septante-neuf autres chimistes qui ont proclamé septante-neuf différentes substances, mais toutes contradictoires et controuvées. Si vos MM. Chatelain et Berthoud étaient chimistes, ils feraienr peu d'honneur à leur profession, car la paysanne la moins instruite serait capable, par l'analyse la plus banale, le broiement de quelques lentilles, de donner le démenti le plus formel à leurs assertions que la Revalescière Dubarry ait le moindre rapport avec cette substance. — Si, au contraire, ils

ont publié cette absurdité sachant qu'elle n'était pas vraie (*sic*), ils ont gratuitement proféré un mensonge. Nous défions ces messieurs d'échapper à ce dilemme. Il existe partout dans la société une classe de gens qui, ne pouvant rien produire, rien enfanter de bon, de beau ou d'utile, prennent à tâche de dénigrer toute invention, toute découverte faite des gens mieux doués ou plus heureux ; sans nous arrêter aux septante-neuf analyses publiées à diverses époques depuis dix-huit ans par de petits génies aussi insatiables que MM. Chatelain et Berthoud, mais qui toutes différaient l'une de l'autre, nous nous bornerons par respect pour votre espace et pour la patience de vos lecteurs à en relater deux qui émanent du premier chimiste du monde, M. le baron de Liebig, mais qui toutes deux étaient également erronées, preuve suffisante que la chimie analytique n'est pas encore à la hauteur de la Revalescière Dubarry. Ce savant et regretté professeur de chimie, auquel nous sommes loin de reprocher ni jalouse ni calomnie intentionnelles, disait en première analyse, en 1852, que c'était de la farine de pois, et en 1853, en deuxième analyse que c'était l'*apios tuberosa* ! La Revalescière n'est composée ni de l'une ni de l'autre ; nous dirons plus, elle ne s'en rapproche sous aucun rapport.

L'assertion de MM. Chatelain et Berthoud que la Revalescière se vend à un prix fabuleux est également erronée. — Nous sommes en mesure de prouver qu'elle ne rapporte pas plus que quatre pour cent de bénéfice net ; quoiqu'en puissent penser et dire ces Messieurs, de l'opinion desquels nous nous soucions fort peu ; la satisfaction du bien accompli, la certitude d'avoir soulagé et sauvé chaque jour, dans des proportions incalculables, la partie souffrante de l'humanité, suffit à notre conscience et nous venge largement des calomnies des incapables et des envieux (!!!).

Nous quittions ce chapitre si répugnant à tout cœur honnête pour donner au lecteur ce qui est plus agréable à lire, une revue synoptique des évidences véridiques (*sic*) sur le caractère réel de la Revalescière, et nous pouvons ajouter qu'aucun des détracteurs, pas même MM. Chatelain et Berthoud, n'a osé dénier aucune de ces preuves (4).

Nous avons l'honneur, Monsieur, de vous saluer parfaitement.

BARRY DUBARRY et Cie.
de Londres.

⁴ Suivent plusieurs déclarations de personnages importants, attestant toutes la merveilleuse efficacité de la Revalescière. Ces déclarations, détachées à coups de ciseaux des nombreux journaux qui les colportent d'un pôle à l'autre pour le soulagement de l'humanité souffrante, et collées sur la dernière page de la lettre de MM. Dubarry et Cie, donnent à celle-ci la tournure d'un habit rapiécé. Nous les tenons du reste à la disposition de nos lecteurs. — Aurais-tu jamais pensé, pauvre petit *Conteur*, toi qui bornais ton domaine au canton de Vaud, qu'un jour tu recevrais une lettre de MM. Barry Dubarry et Cie, place Vendôme, à Paris ?... une lettre de ceux qui ont « la certitude d'avoir soulagé et sauvé chaque jour, dans des proportions incalculables, la partie souffrante de l'humanité !! » Oh ! l'eusses-tu cru ?... C'est cependant une « évidence vérifique. »

Zigzags d'un botaniste.

III.

Vous avez déjeûné. Que vous disais-je ? vous voilà restauré et prêt à affronter la première ascension venue.